

GUIGNICOURT **INFOS**

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE NOTRE COMMUNE

www.ville-guignicourt.fr



13 JUILLET : UN FEU D'ARTIFICE FÉERIQUE
LES MAJORETTES : 30 ANS ET DU TALENT



ÉCOQUARTIER BELLEVUE
ACHÈVEMENT DES TRAVAUX
VOIRIE ET RÉSEAUX

L'ÉVÈNEMENT

PAGE 4

L'USG FOOTBALL
FÊTE SES 90 ANS



VIE ASSOCIATIVE

PAGE 11

DANS LES COULISSES
DE LA BROCANTE



ENVIRONNEMENT

PAGE 18

DES ALTERNATIVES AU
DÉSHERBAGE CHIMIQUE



p. 2 à 14

Actualités

- › Personnel communal
- › Saltimbanques 02
- › Rando solidaire TGVS
- › 90 ans de l'US Guignicourt Football
- › Team Guignicourt Vallée de la Suippe
- › Billard Club de Guignicourt
- › Forum des associations
- › Dans les coulisses de la brocante
- › 30 ans des Majorettes de Guignicourt

p. 15

Annonces de manifestations

p. 16

Bienvenue et bon succès
Séances de cinéma MJC

p. 17

Histoire locale
› Remontez le temps avec l'IGN

p. 18

Environnement
› Alternatives au désherbage chimique

p. 19

Urbanisme
› Éco-quartier : travaux à Bellevue

p. 20 et 21

Services à la population
› Portail Famille
› Effectifs de rentrée
› Collecte de Panier Solidaire
› Nouveau plan de circulation

p. 22 et 23

Conseil municipal
› Réunion du 14/06/2017
› Réunion du 21/07/2017

PROCHAINE PARUTION : JANVIER 2018

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE GUIGNICOURT (02190)

Contactez-nous via le site www.ville-guignicourt.fr

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Philippe Timmerman
Comité de rédaction : Françoise Delandre, Noëlle Goulard, Ghislaine Pédurant, Renée Thille, Anne-Marie Wehr et Alain Wehr.

Responsable de rédaction / Mise en page :
Matthieu Germain

Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2017

Credits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : Matthieu Germain (5), Pixabay (1), page 2 : Matthieu Germain (1), page 3 : Saltimbanques 02 (2), Matthieu Germain (1), page 4 : Matthieu Germain (2), USG Football (3), pages 5 et 6 : USG Football (6), page 7 : TGVS (2), Billard Club de Guignicourt (1), pages 8 à 14 : Matthieu Germain (53), page 15 : Pixabay (3), La Cantilaine (1), page 16 : DR (2), Matthieu Germain (1), Pixabay (1), Allociné (4), page 17 : IGN (3), page 18 : Pixabay (1), page 19 : Matthieu Germain (3), GNAT Ingénierie (1), page 20 : ICAP (2), Pixabay (1), page 21 : IGN (1), Matthieu Germain (5).

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET FÉERIE DANS LE CIEL GUIGNICOURTOIS

L'auriez-vous manqué ? C'est bien dommage ! Pour vivre ou revivre le feu d'artifice qui a illuminé le ciel guignicourtois et les yeux des spectateurs, rendez-vous sur notre page facebook. Une vidéo de 5 minutes vous attend à l'adresse ci-dessous. Bravo au pyrotechnicien et au *Comité des Fêtes* pour ce spectacle !

<https://www.facebook.com/ville.guignicourt/videos/1983774448509327/>

PERSONNEL COMMUNAL DU CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE

Nous souhaitons une excellente retraite à M^{me} Catherine Bour qui a cessé ses fonctions le 1^{er} juillet, ainsi qu'à M^{me} Danielle Hiernard qui fera prochainement valoir ses droits.

M^{me} Catherine Bour est entrée au service de la commune le 4 novembre 1974, en qualité de femme de service. Durant les 43 années de service qu'elle exerce sans interruption à l'école maternelle, elle est employée en qualité d'agent d'entretien et deviendra ATSEM en 1992. Titulaire des médailles d'Argent, Vermeil et Or, elle sera nommée au dernier échelon de son grade en 1988 et maître d'apprentissage en 2008.

M^{me} Danielle Hiernard est recrutée en 2002, en qualité d'agent d'entretien. Assurant le remplacement de titulaires pour l'entretien des bâtiments communaux, elle sera également chargée de l'accompagnement des enfants et de leur surveillance à la cantine à partir de 2004 et sera titularisée l'année suivante. M^{me} Hiernard fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre prochain.

M^{me} Delphine Heckmann, notre comptable, a quitté ses fonctions au 1^{er} juillet, après 13 années de bons et loyaux services. M^{me} Heckmann rejoint la commune de Saint-Léger-les-Vignes (Loire-Atlantique), pour y assurer les fonctions de secrétaire de mairie. Nous lui souhaitons du succès dans ses nouvelles fonctions et une bonne installation dans la région nantaise, ainsi qu'à sa famille.

Depuis le 1^{er} septembre, c'est M^{me} Marjorie Lassaulx qui lui succède dans ses fonctions. Après avoir travaillé pendant sept ans au sein de l'*Université de Reims Champagne-Ardenne*, M^{me} Lassaulx souhaite écrire un nouveau chapitre de son parcours professionnel et renouer avec ses aspirations initiales : « Être recrutée à la mairie de Guignicourt répondait à la nécessité de me sentir de nouveau utile et de participer activement à la vie et au développement d'une commune rurale, dans une région que j'ai par ailleurs longuement sillonnée et arpentée pendant mon enfance » déclare-t-elle. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune !



À gauche sur la photo, M^{me} Marjorie Lassaulx succède à M^{me} Delphine Heckmann au poste de comptable.



MERCİ

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que M. Thomas Hardy et l'équipe des dirigeants sportifs de l'US Guignicourt Football.

SALTIMBANQUES 02

ENCORE UNE ANNÉE POSITIVE POUR L'ASSOCIATION



Bonne humeur et ambiance festive étaient au rendez-vous des 24 et 25 juin derniers lors des représentations théâtrales de la troupe théâtrale des *Saltimbanques 02* ! Durant ces deux jours, le groupe des jeunes a maintenu le suspense dans « *Le Manoir en folie* » de Patrick Mermaz où fantôme, super-héroïnes, gentleman-voleur et bien d'autres encore ont projeté les spectateurs dans un décor d'Halloween. Et le groupe des ados a rappelé plus d'un souvenir aux adultes et fait découvrir aux enfants les événements de la veille d'un mariage dans « *Un enterrement... inattendu* » d'Audrey et Valérie Fontaine avec l'ambiance d'amis en quête d'une fête !

C'est toujours avec un grand plaisir que les acteurs se retrouvent de façon hebdomadaire les mercredis de 17h30 à 19h (groupe des jeunes) et les vendredis de 19h30 à 21h (groupe des ados) à l'ancien groupe scolaire Richard Mortimer pour les répétitions afin de présenter en juin un spectacle apprécié du public, et notamment, de toutes les classes de l'école primaire de Guignicourt. Un immense merci pour les nombreux spectateurs venus cette année, soit environ 500 personnes réparties sur ces jours de juin. Vivement les 30 juin et 1^{er} juillet 2018 à la salle des fêtes pour les prochaines représentations, toute la troupe vous y attendra avec impatience !



Pour tout renseignement, contactez l'association
au 03 23 24 02 79 ou au 03 23 25 68 12

TEAM GUIGNICOURT VALLÉE DE LA SUIPPE UNE RANDO SOLIDAIRE

Dimanche 10 septembre à 9h, les bénévoles du *Team Guignicourt Vallée de la Suiippe* donnaient rendez-vous aux marcheurs, coureurs à pied et cyclistes de Guignicourt et ses environs pour une randonnée au profit de l'association *Panier Solidaire* et des *Restos du Cœur*. En présence de M^{me} Aude Bono-Vandorme, députée de notre circonscription, les sportifs prenaient quelques forces sur le stand de ravitaillement avant de prendre le départ d'une randonnée pédestre vers Menneville ou du circuit de 67 km emmenant le groupe de cyclistes jusque Coucy-les-Eppes, après avoir gravi les côtes de Saint-Thomas, Aizelles, Aubigny-en-Laonnois et Courtrizy-et-Fussigny.

Saluons l'engagement et remercions pour leur générosité la petite vingtaine de participants qui a pris part à cette escapade solidaire, au profit des plus démunis !



US GUIGNICOURT FOOTBALL 90 ANS DU CLUB



Samedi 24 juin, notre club de foot créait l'évènement en célébrant son 90^e anniversaire. Cette belle fête conjuguant l'histoire, le sport et la camaraderie a réuni une foule de licenciés, anciens du club, visiteurs et amateurs qui garderont de magnifiques souvenirs.



Côté sportif, des rencontres se sont jouées la matinée dans les catégories U6 à U15 et vétérans. L'après midi, ce sont les U18 qui ont ouvert le bal avant le match de gala, opposant l'US Guignicourt à une sélection Aisne composée de joueurs de différentes équipes du département.

En parallèle, nous avons assisté à l'inauguration du club house Dominique Lefèvre, à une démonstration des *Majorettes de Guignicourt*, à plusieurs animations telles que le *Bubble Foot* et une structure gonflable géante. De plus, un « musée-expo » avait été conçu afin de retracer l'histoire de notre club via des photos, des objets, des maillots, des souvenirs, pour le plus grand plaisir des plus jeunes et des plus anciens venus pour l'occasion.



En fin de journée, barbecue géant et groupes de musique sont venus clôturer une très belle fête. Le club souhaite remercier l'ensemble des bénévoles venus nombreux, les visiteurs, les joueurs ainsi que les autres équipes.

Rendez-vous dans 10 ans pour le centenaire !

LE SITE OFFICIEL DU CLUB FÊTE SES 10 ANS
us-guignicourt-football.footeo.com

Le site internet de l'US Guignicourt a fêté ses 10 ans en juillet dernier, avec toujours d'excellentes performances : 1^{er} site de l'Aisne, 1^{er} site de Picardie et 10^e site le plus visité en France sur les 27 000 sites Footeo recensés à ce jour. Depuis sa création, 58 000 photos y ont été publiées pour revivre tous les matchs et événements importants du club !

LE BILAN DE SAISON 2016-2017 DE L'USG FOOTBALL PAR CATÉGORIE

1927-2017
90^e ANNIVERSAIRE
DE L'USG FOOTBALL

U6/U7 : UNE BELLE PROGRESSION SUR PLUSIEURS PLANS

Une belle saison pour les plus jeunes de l'école de football avec des enfants et parents impliqués et motivés durant toute la saison. Il y a eu peu d'arrêts, ce qui démontre le plaisir que prenaient les joueurs à venir pratiquer leur activité, ce qui demeure le critère prioritaire à cet âge.

Nous avons également pu constater une belle progression sur plusieurs plans : la sociabilité, la coordination, l'esprit d'équipe et bien sûr la maîtrise du ballon. Une génération qui, à coup sûr, continuera sur sa lancée.

Un grand bravo à Valentin pour son sérieux et son investissement toute l'année, un jeune intéressant et ambitieux. Et un grand merci aux parents qui ont suivi le groupe de septembre à fin juin.

Matthieu Sergiejczyk

U8/U9 : BEAUCOUP D'ENFANTS SONT EN PROGRESSION

Une énorme satisfaction car sur un groupe de 30, énormément d'enfants sont en progression. Il faut continuer sur cette lancée et continuer à faire travailler les enfants sans oublier la bonne humeur qui est primordiale.

Quentin Parant

U11 : UNE EXCELLENTE SAISON NIVEAU RÉSULTATS ET NIVEAU COHÉSION



La première phase se déroula en plateaux de trois équipes. Très bon parcours avec 12 victoires, 1 nul et 3 défaites, 59 buts marqués et 17 buts encaissés.

Ensuite, place au championnat futsal dans lequel il fallait se classer parmi les 10 premières équipes sur 50 pour se qualifier. Parcours parfait avec 11 victoires en 11 matchs et une place de vice-champion de l'Aisne futsal méritée !

Puis, seconde phase du championnat en niveau 1 dans laquelle les U11 perdent la place de champion de l'Aisne lors de la dernière journée. Avec une seule défaite et la meilleure défense du groupe, l'équipe se classe quatrième de la poule à deux points du premier.

L'équipe a ensuite participé à plusieurs tournois en salle avec de très bons résultats.

Pour conclure, ce fut une excellente saison niveau résultats, niveau cohésion de groupe entre les joueurs et les parents avec un travail réussi par les coaches depuis la formation du groupe il y a six ans.

Cyril Goulard

U12 : UN GROUPE S'EST FORMÉ

La saison s'est bien passée dans l'ensemble. Un groupe s'est formé et c'est primordial pour les années à venir.

Quentin Parant

U13 : UNE FORTE ÉVOLUTION POUR LE GROUPE



Une saison plutôt aboutie sur le plan du travail avec un effectif de niveau très varié. L'équipe a évolué en D3 jusque décembre. Après un beau parcours, elle finit première du groupe et monte donc en D2 pour la deuxième partie de saison. Une forte évolution pour le groupe avec une grosse année de travail.

Romain Labiod

U15 : LA FORMATION PREND UN CHEMIN INTÉRESSANT



Un début de saison compliqué avec une transition sur le terrain adulte difficile, au final après une 4^e place sur 25 équipes en phase de brassage, nous sommes rétrogradés en 3^e et dernière division. En fin de saison, un effectif qualitatif est allé chercher le titre de champion de division 3, plaçant ainsi l'équipe dans le top 20 départemental.

La formation prend un chemin intéressant au sein de l'US Guignicourt, il faut continuer de travailler sur cette voie pour atteindre les divers objectifs fixés et attirer encore un plus grand nombre de joueurs de qualité sur les catégories U15 et U18.

Matthieu Sergiejczyk



Lors des 90 ans du club, David Lefèvre joue son dernier match.



Nicolas Hurlupé et Cédric Tisseron

U18 : UNE SAISON INCONSTANTE

Une saison assez inconstante, avec un effectif assez réduit. Une première partie de championnat satisfaisante dans laquelle l'élite de l'Aisne aurait pu être atteinte à un point près. Une deuxième partie de saison mitigée avec une place d'avant-dernier sur une poule de cinq équipes.

Joffrey Ferrer

ÉQUIPE A : ACCESSION EN R1, LA NOUVELLE DH

Après deux victoires en coupe en juin 2016, le club avait la volonté de continuer sur sa lancée en essayant d'accéder à la DH, qui serait une première pour le club.

Après un très bon début de saison avec 4 victoires sur les 5 premiers matchs de championnat, les deux derniers mois vont se révéler très compliqués, avec une équipe très diminuée, suite à de nombreuses blessures.

Ces défaites auraient pu nous être fatales, mais l'équipe a su réagir durant la 2^e phase du championnat en alignant 10 matchs sans défaite, avec 8 victoires et 2 nuls.

Dernière ligne droite qui a permis à notre équipe fanion d'accéder au niveau R1, ex DH, tant convoité.

Le club souhaite remercier Nicolas Hurlupé, qui pendant 3 ans a fait un taf monumental en tant qu'adjoint de Cédric Tisseron. Pour lui succéder, le club et le coach ont recruté Kévin Sohet, qui était entraîneur de Witry-les-Reims cette saison en PID.

Enfin, le club remercie David Lefèvre qui arrête sa carrière de joueur à 30 ans. David, notre capitaine était un vrai relais sur le terrain, dans les vestiaires et amenant sa bonne humeur. Un grand merci à lui pour ses 10 saisons au club, il aura réussi à emmener son club de toujours en DH.

Cédric Tisseron

ÉQUIPE B : UNE SAISON COMPLIQUÉE EN D2

Depuis l'arrivée de Bernard Gorisse au club, c'est la première fois qu'une équipe rétrograde. L'équipe B retrouve la D3 après deux années passées en D2. Un début de saison prometteur mais, au fil des mois, l'effectif trop restreint n'a pas pu résister à l'adversaire. Avec 24 réalisations mais 44 buts encaissés, le groupe ne pouvait éviter la relégation.

Objectif premier pour la saison 2017-2018 : un retour en D2 !

Bernard Gorisse

ÉQUIPE C : UNE BELLE SAISON

Une belle saison s'est déroulée pour l'équipe C de l'USG. Malgré le manque d'effectif, le groupe a joué une finale pour l'accession



Match amical des U18 contre Argonne FC

en D4 ; finale malheureusement perdue contre une belle équipe de l'ASPTT Laon. Cette année, l'objectif est similaire à celui de l'équipe B : monter.

Joffrey Ferrer

VÉTÉRANS : LE POINT IMPORTANT À SOULIGNER EST LA BONNE AMBIANCE

Sous la responsabilité de Thierry Painvin et David Carion, les deux équipes vétérans de l'US Guignicourt se classent à la 9^e (USG 4) et 6^e places (USG 5) dans le Critérium du dimanche matin. Au-delà des résultats, le point important à souligner est la bonne ambiance qui règne au sein des 2 équipes, chaque dimanche matin. À noter, la performance exceptionnelle de Frédéric Portelette, l'attaquant de l'équipe 5, qui termine meilleur buteur du club avec plus de quarante réalisations.

Pour la saison 2017-2018 et la troisième année consécutive, nous allons engager deux équipes vétérans avec un effectif d'une quarantaine de joueurs. Seuls deux autres clubs dans le département axonais sont capables de réaliser une telle performance. Une immense fierté et une belle récompense pour l'équipe dirigeante citée ci-dessus, assistée de Patrice Wieillard et Laurent Dufour.

David Carion

TOUTES LES INFOS EN DIRECT SUR LE SITE OFFICIEL
DU CLUB
us-guignicourt-football.footeo.com

UN VILLAGE, UN CLUB, UN PROJET.

TEAM GUIGNICOURT VALLÉE DE LA SUIPPE

PRIX CYCLISTE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉLUS

PRIX CYCLISTE DE GUIGNICOURT

Lundi 14 août, 37 cyclistes ont pris part au Grand prix de la ville de Guignicourt. Une course en forme de critérium, c'est-à-dire disputée sur un circuit très court de 1,2 km dans les rues du village. « L'épreuve a malheureusement été un peu boudée, à cause de la date, estime Alain Clément, vice-président du Team Guignicourt Vallée de la Suippe. Pas facile de mobiliser les cyclistes pendant les grandes vacances. Quand nous avons repris l'organisation, on a conservé cette date car c'est la tradition de cette course. »

Quatre catégories étaient en lice avec, à l'arrivée, deux victoires pour les Axonais et deux victoires pour les Ardennais. Voici le palmarès par catégorie :

- 1^{re} catégorie : Romain Joseph (Nouvion-sur-Meuse - Ardennes)
- 2^e catégorie : Yanick Charpentier (VC Tergnier-Vouël - Aisne)
- 3^e catégorie : Arthur Henriet (VD Vouziers - Ardennes)
- 4^e catégorie : Sylvain Tourigny (Vieilles Pinces - Aisne)



Parmi les coureurs du TGVS, on notera la 2^e place obtenue par le Guignicourtois Thierry Burette en 3^e catégorie (à gauche sur la photo), derrière Arthur Henriet du VD Vouziers.

3 COUREURS DU TGVS ONT PARTICIPÉ AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉLUS DANS LA CREUSE



Samedi 16 septembre à Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse), on comptait la présence de trois compères du club parmi les 170 participants du championnat de France des élus. Une course contre la montre se déroulait le matin alors que l'après-midi était dédié à une course en ligne. Les coureurs du TGVS ont roulé un peu en dedans le matin contre la montre pour garder quelques ressources pour la course de l'après midi.

Malheureusement, des faits de course indépendants de leur volonté ont interdit à Jacques et Francis de faire briller les couleurs du club. Quant à Christian, il a appris qu'un départ de course n'était pas un départ de randonnée du dimanche matin...

BILLARD CLUB DE GUIGNICOURT
BILAN DE SAISON 2016-2017

Réunis le 23 septembre en assemblée générale, les membres du Billard Club dressaient le bilan de la saison écoulée. Cette année encore, le bilan sportif a été riche en succès :

- Patrick Goret – Champion de l'Aisne N1 à la bande
- Michel Frison – Champion de l'Aisne R1 aux 5 quilles
- Mathis Corré – Champion de l'Aisne aux 4 billes
- Zoé Schaeffer – Billard d'Or

Le Billard Club a recruté de nouveaux adhérents : Jean Dufour, grâce au forum des associations, et Juanito Corré, père des jeunes Mathis et Maxime, jeunes joueurs du club.

Durant les vacances scolaires d'été, le Billard Club a accueilli des enfants du centre aéré de Guignicourt, pour une initiation au billard carambole. Durant trois après-midi, ils ont pu découvrir les bases de cette discipline soit, la position, le chevalet, les différents modes de jeux et bien d'autres difficultés du billard français. Les formateurs Jacques, Jocelyne, François, Claude, Michel ainsi que Florine, Simon et Maxime, les jeunes du club, étaient au rendez-vous et ont tous pris plaisir à initier leur passion. Leur enthousiasme communicatif provoquera peut-être de nouvelles vocations



pour la prochaine saison. L'assemblée générale s'est terminée chaleureusement autour du pot de l'amitié.



5^e FORUM DES ASSOCIATIONS NOUVEAUX GUIGNICOURTOIS ET ASSOCIATIONS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS

Samedi 2 septembre, 34 nouveaux Guignicourtois ont répondu à l'invitation de la municipalité. Comme il est maintenant d'usage, responsables associatifs et élus se rassemblent le premier samedi de septembre aux côtés des nouveaux arrivants. Après un cocktail de bienvenue, les participants ont eu tout loisir de parcourir, l'après-midi durant, les stands de la trentaine d'associations installés sous *La Rotonde*.

Les nouveaux habitants étaient accueillis par M. Timmerman, maire et conseiller départemental, en présence de M^{me} Aude Bono-Vandorme, députée de notre circonscription, du Major Liagre, commandant de la COB Corbeny-Guignicourt, des élus municipaux et des responsables associatifs. Après les discours de bienvenue, la centaine de convives s'est réunie autour d'un cocktail-déjeuner, organisé par le *Comité des Fêtes* : les nouveaux Guignicourtois ont pu rencontrer et échanger avec nombre d'acteurs de la vie locale, puis découvrir les activités proposées par la trentaine d'associations présentes sur le forum. En sus des animations habituelles avaient lieu des démonstrations sur billard 1/3 présentées par le BCG et une initiation au travail du bois chez les *Scouts*, tandis que les plus petits prenaient d'assaut le stand de maquillage du *Secours Catholique*, le manège et la structure gonflable ! En fin d'après-midi, la prestation très applaudie des *Majorettes* était suivie de la remise des prix du concours des maisons fleuries du *Syndicat d'Initiative* et de la remise du filet garni du *Comité des Fêtes*, remporté par M^{me} Delandre.

Le palmarès des membres méritants des associations était ensuite dévoilé par M. Timmerman. Chez les sportifs, ont été récompensés à l'*US Guignicourt Tennis* : Evanne Millie et Philippine Corpel, championnes de l'Aisne en équipe 10 ans et vice-championnes en

équipe de Picardie, Julien Baudvin-Ferron et Noam Dehas, champions de l'Aisne en équipe 10 ans et champions en équipe de Picardie, Romain Labois et Lucas Piccoli, champions en équipe 12 ans, Margaux Caron et Sara Leroy, championnes de l'Aisne en équipe 15/18 ans ; au *Billard Club*, Patrick Goret, champion de l'Aisne à la bande R1, Michel Frison, champion de l'Aisne 5 quilles R1 et vice-champion des Hauts-de-France, et Mathys Corré, champion de l'Aisne 4 billes. Pour leur engagement au sein de leur association ou de la collectivité : à l'*US Guignicourt Tennis*, Christian Laporte, président de 1981 à 1991 et Olivier Depaquit, président de 1999 à 2016. Au *TGVS*, Nicole Gentilhomme, féminine du club qui arpente souvent seule les routes autour de Guignicourt depuis 10 ans et Francis Quélin, président, pour avoir assuré le développement et la pérennité du club ; à l'*ADMR*, Colette Boucton, qui occupe la place de bénévole et responsable depuis 1989 ; Chantal Dager, bénévole disponible et fidèle à la *Bibliothèque* depuis 1964 ; à l'*US Guignicourt Football*, Denis Bellanger, responsable de la communication de 1997 à 2007 et qui a créé un site web avec plus de 2 500 000 vues.

Toutes nos félicitations aux membres récompensés et un grand merci aux associations et au *Comité des Fêtes* pour leur participation au forum !



FORUM DES ASSOCIATIONS 2017
SUR LE VIF...



La Cantilaisne



Club Yonne Bonieux



Team Guignicourt Vallée de la Suippe



US Guignicourt Tennis



Syndicat d'Initiative



Saltimbanques 02



US Guignicourt Football



Les Ateliers des Bords de l'Aisne



Les Amis d'Illerieden



Billard Club de Guignicourt



Les Amis de l'Orgue de Guignicourt



Footing Loisir Guignicourtois



Club de Gym



Viniyoga du Chemin des Dames



Familles Rurales



CSO Judo



Aide à Domicile en Milieu Rural



La section des ACPG-CATM-TOE et l'UNC



Roi Rouge



La Bibliothèque



Secours Catholique



Panier Solidaire



Les Scouts et Guides de France



Compagnie des Archers de Guignicourt



Radio3des



Centre Intercommunal d'Éducation Musicale



Les Amis de la Boule



Club de Tennis de Table de Guignicourt

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Chaque été, les membres du *Syndicat d'Initiative* parcourent nos rues à la recherche de la plus jolie maison ou balcon fleuris. Voici le palmarès qu'ils ont établi pour 2017 : M. et M^{me} Pajak / M. et M^{me} Baldureaux (1^{ers} ex æquo), M. et M^{me} Soares (2^e), M. et M^{me} Coquelle / M. et M^{me} Fausten (3^e ex æquo), M. et M^{me} Chassepot (4^e), M. et M^{me} Burette (5^e), M. et M^{me} Watier / M. et M^{me} Ferraz (6^e), M. et M^{me} Klein / M. et M^{me} Bican (7^e ex æquo), M. et M^{me} Parisot / M. et M^{me} Van Meenen (8^e ex æquo), M. et M^{me} Raynald (9^e) et M. et M^{me} Rochette. Dans la catégorie des balcons fleuris, le 1^{er} prix a été attribué à M^{me} Charpentier. Toutes nos félicitations aux habitants récompensés !



SYNDICAT D'INITIATIVE DE GUIGNICOURT DANS LES COULISSES DE LA BROCANTE

Dimanche 17 septembre, l'effervescence règne sur l'esplanade Jean Thouraud : le matin, depuis 5 heures, l'équipe du *Syndicat d'Initiative* est sur le pont pour organiser le placement des 250 exposants de la brocante annuelle. Cette journée qui s'annonce chargée est le fruit d'un long et minutieux travail de préparation : voici un bref aperçu de l'organisation qui s'active, dès juillet, pour réserver le meilleur accueil aux exposants et visiteurs, au sein d'un évènement régionalement reconnu.

Parmi les manifestations organisées par le *Syndicat d'Initiative*, la brocante constitue l'évènement majeur. Dès le mois de juillet, l'équipe anticipe l'évènement par une relance des exposants de l'année précédente. Rapidement, les demandes de réservations affluent et, au fil de leur réception, l'équipe attribue les emplacements. Chaque exposant reçoit une confirmation de sa réservation. Côté visiteurs, tout est mis en œuvre pour assurer une promotion efficace et capter un large public. Sur un circuit établi dans un rayon de 25 km autour de Guignicourt, l'équipe déploie une signalétique publicitaire en des points stratégiques et distribue des flyers d'inscription. Côté administratif, la sécurisation du lieu est étudiée et l'organisateur sollicite les autorisations requises.

La logistique est, elle aussi, anticipée : la semaine précédent l'évènement, denrées et boissons sont approvisionnées. Puis, la veille de la brocante, l'équipe trace et numérote sur l'esplanade les emplacements des exposants, répartis sur un linéaire de 1200 m. Au petit matin du jour J, une équipe d'une quinzaine de membres est mobilisée pour accueillir et placer le long cortège d'exposants. Ceux-ci se présentent devant l'un des trois accès numérotés, répartis autour de l'esplanade, tandis qu'une seconde équipe installe la partie restauration et buvette sous *La Rotonde*. À 6 heures, les exposants sont prêts, déjà les premiers chineurs se pressent. Pour les bénévoles, la journée sera longue, les épaules et les jambes se feront bientôt lourdes, mais la motivation, le dévouement et le sourire resteront ancrés parmi l'équipe. À juste titre, ils ne sont pas peu fiers de l'organisation de cette brocante qui, d'un point de vue financier, procurera un bénéfice qui financera l'organisation d'autres manifestations locales moins lucratives, voire déficitaires. Lorsque l'esplanade sera vide de ses occupants, il leur faudra nettoyer, transporter et stocker tout le matériel. Avec la générosité et la bonne humeur qui les caractérisent, ils recommenceront, l'année prochaine, cette brocante : l'une de ces manifestations qui participent au divertissement des habitants. Merci à toute l'équipe !

**Vous souhaitez apporter une aide ponctuelle à l'équipe ?
Contactez Robert Pédurant, président du Syndicat d'Initiative
tél. 03 23 25 98 86 ✉ si02gui@orange.fr**



Le repérage des emplacements mobilise 6 membres de l'équipe durant la journée du samedi, veille de la brocante.



La logistique de la restauration, c'est une affaire de spécialistes ! En 2017, pas moins de 210 kg de frites, 35 kg de saucisses et 500 cafés ont été servis (photo de la brocante 2015).



LES MAJORETTES DE GUIGNICOURT DES SOUVENIRS ET DU SPECTACLE POUR LES 30 ANS DE L'ASSOCIATION

La fête était pleinement réussie, ce dimanche 24 septembre 2017, pour célébrer le 30^e anniversaire de l'association. En compagnie de quatre troupes de la région voisine, nos majorettes et leurs aînées ont suscité tour à tour l'émotion en évoquant leur passé, puis l'admiration par le spectacle offert au public. Retour sur la réussite de cette journée qui marquera à coup sûr l'histoire déjà longue de nos majorettes !



En fin de matinée, autour de l'équipe dirigeante des Majorettes, de leurs aînées et des élus municipaux, Gisèle Painvin, présidente, et Noëlle Goulard, trésorière depuis 1987, rappelaient avec émotion la naissance de l'association, puis son parcours, qui doit sa réussite à un noyau familial très soudé. Delphine Jouvin, ancienne et actuelle majorette rendait hommage à Gisèle Painvin, Gaëlle Painvin, vice-présidente et monitrice, ainsi qu'à Marine Painvin et Rachelle Eudes pour leur engagement dans la société. M. Philippe Timmerman, conseiller départemental et maire de Guignicourt, remettait ensuite un trophée à Noëlle Goulard, Corinne Varoqueaux, Annie Tymciow, Rachelle Eudes, Delphine Jouvin, Sabine Noulet, Stéphanie Tymciow, Magali Porreaux, Gaëlle et Marine Painvin pour leur longue implication dans l'association. La présidente remerciait également Thierry, son mari, pour les services rendus.

Trente années se sont écoulées, ce sont aujourd'hui une soixantaine de majorettes qui poursuivent, avec la fierté de succéder à leurs aînées, de magnifiques chorégraphies. Pour l'occasion, la troupe avait invité les anciennes *Majorettes de Guignicourt*, mais aussi les formations voisines d'Hirson, de Liesse-Notre-Dame, *Les*

Magnolias de Reims et une quatrième troupe de la même ville. Les anciennes *Majorettes de Guignicourt* démarraient le spectacle, suivies par les troupes invitées et les actuelles majorettes de notre cité. Après ces magnifiques prestations, ce fut le show de *Mickey, Minnie, Olaf* et la *Reine des Neiges* : à n'en pas douter, petits et grands étaient enchantés par le spectacle de cet après-midi mémorable.

L'association *Les Majorettes de Guignicourt* adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à l'organisation de cette journée : par leur implication, leur travail ou leur dévouement, une part de la réussite de cette fête leur revient, merci donc, mais aussi bravo à elles !



Près de La Rotonde, le public était invité à découvrir une exposition d'objets, photos, vidéos et souvenirs en tout genre, évoquant la vie de l'association. Cette expo très complète était préparée par Corinne et Maurice Varoqueaux, membres du bureau, secondés par Marie-Noëlle et Émile Brucelle, respectivement ancienne monitrice et ancien chef de la fanfare.



La sélection de photos de cet article est issue d'une centaine de clichés mis en ligne sur notre page facebook officielle Ville de Guignicourt. Retrouvez-les en intégralité dans l'album photo disponible à cette adresse : https://www.facebook.com/pg/ville.guignicourt/photos/?tab=album&album_id=2021601098059995





Le Syndicat d'Initiative de Guignicourt organise une

SOIRÉE ANIMÉE Beaujolais nouveau

Samedi 18 novembre 2017 à 20 h

GUIGNICOURT
Salle des fêtes

Animation par l'orchestre
Dany Daniel

Assiette anglaise, fromage, dessert
Vin à discrétion

Inscription avant le 10/11/2017 - Nombre de places limité

Prix par personne : 20 € à joindre à la réservation
Réservation : 03 23 25 98 86 – courriel : si02gui@orange.fr
1 bis rue des fermes - 02190 GUIGNICOURT

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération



Spectacle de Noël
pour les enfants de Guignicourt

MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017

PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL À 14 H
DÉBUT DU SPECTACLE À 14 H 30

avec Romain le ventriloque

Salle des fêtes de Guignicourt

Courriel : si02gui@orange.fr
1 bis rue des fermes - 02190 GUIGNICOURT

Manifestation organisée par
la Commune et le Syndicat d'Initiative de Guignicourt



CONCERT de NOËL

samedi 16 décembre 2017

à 18 heures
à l'église de

GUIGNICOURT

offert par

la Cantilaisne

FRNS

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017
de 10 h à 17 h - Entrée libre

4^e MARCHÉ DE NOËL

**SALLE DES FÊTES DE
GUIGNICOURT**

Réservations au 03 23 25 98 86
Courriel : si02gui@orange.fr
1 bis rue des fermes - 02190 GUIGNICOURT

Manifestation organisée par le Syndicat d'Initiative de Guignicourt



**LOCATION
DE TABLES**
4 € la table de 120 x 80 cm
5 tables maxi par exposant

BIENVENUE ET BON SUCCÈS

Agnès LOBRY-PELTIER
Magnétiseuse

8 rue du Cantal - 02190 GUIGNICOURT
tél. 03 23 22 65 69 ✉ lobrypeltier.agnes@bbox.fr

Consultations sur rendez-vous

Découvrez le magnétisme, une technique de soin alternatif qui travaille sur les énergies du corps sans toutefois toucher la personne. Il s'agit d'une méthode thérapeutique qui soigne les douleurs de manière douce et libère les tensions de la vie quotidienne.



Linda SAADALLAH
Chirurgien-dentiste

Cabinet dentaire - 2G rue Ernest Hug - 02190 GUIGNICOURT
tél. 03 23 79 79 33 ✉ linda.saadallah@outlook.com

Consultations sur rendez-vous

M^{me} Linda Saadallah succède à M. Bernard Duchaussois, en retraite depuis le 1^{er} juillet 2017



BUREAU DE TABAC
Patrick BINDER

2 rue Pierre Curtil - 02190 GUIGNICOURT
tél. 03 23 79 71 33

Ouvert du lundi au samedi à 6h30 à 12h et de 13h à 19h

Claudine et Patrick Binder vous informent qu'un point de vente PMU® et un rayon librairie vous sont proposés dans leur commerce, depuis juillet 2017. Courant octobre, un bureau de la Française des Jeux® sera également proposé à la clientèle.



TG SERVICES - Thierry GUEBELS

Petit bricolage / Jardinage et débroussaillage
sur départements Aisne, Marne et Ardennes
3 place de la Croisette - 02190 GUIGNICOURT
tél. 03 23 25 62 48 ou 06 23 79 50 96 ✉ tgservices02@gmail.com



À l'intention des professionnels : vous venez de vous installer ou de démarrer une nouvelle activité à Guignicourt ? Faites-vous connaître de nos lecteurs dans cette rubrique. Contactez-nous via notre site web www.ville-guignicourt.fr ou auprès de la mairie au 03 23 25 36 60.

Prochainement dans votre salle des fêtes



Le Petit Spirou

Mercredi 15 novembre
à 15h



Le sens de la fête

Judi 16 novembre
à 20h



Casse Noisette 2

Mercredi 6 décembre
à 15h



L'école buissonnière

Judi 14 décembre
à 20h

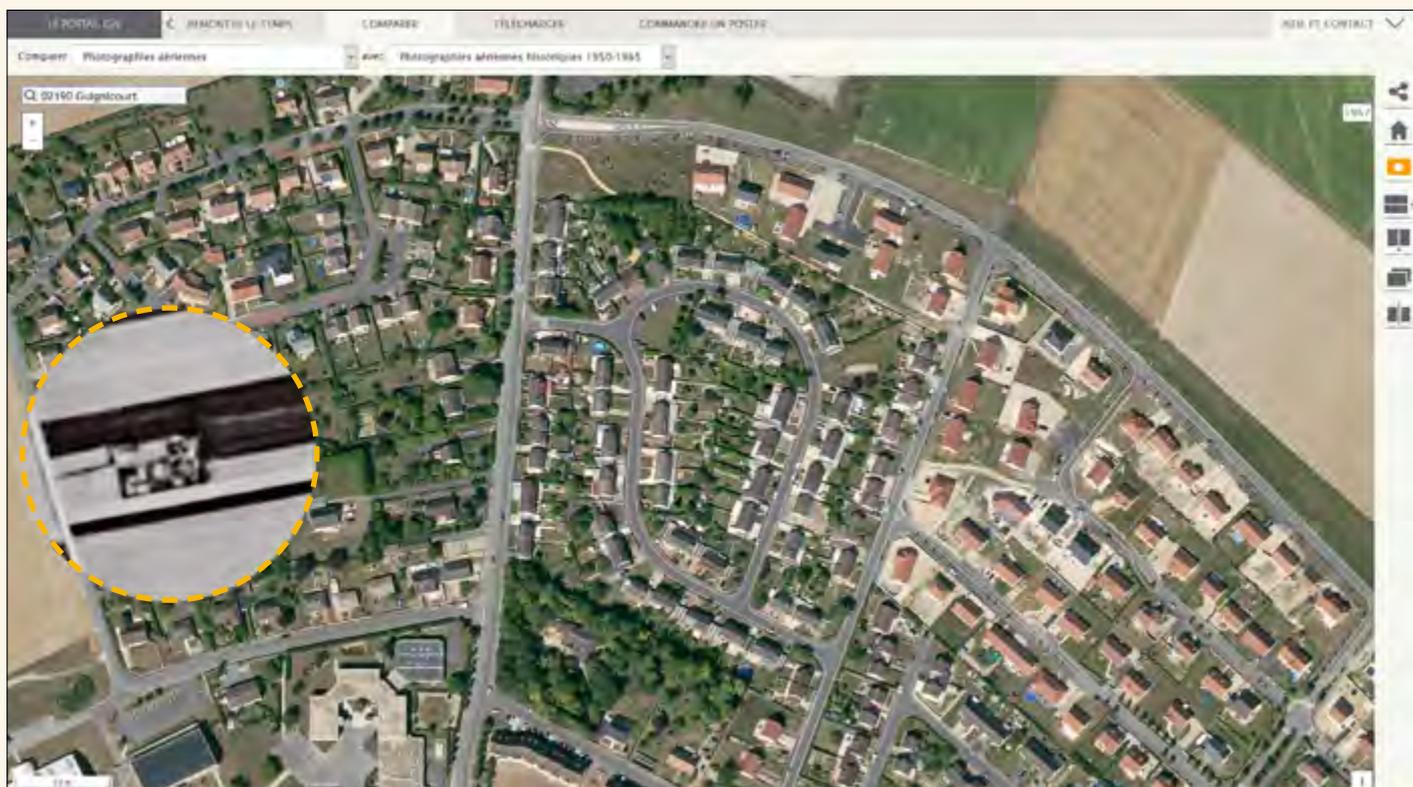


L'affichage réalisé près de la salle des fêtes, le tableau lumineux d'information, le site ville-guignicourt.fr et notre page Facebook vous informent des modifications susceptibles d'être apportées à la programmation. Séances organisées par la ville de Guignicourt avec la participation de la fédération des MJC de l'Aisne.

Tarif adultes : 5,50 €
Tarif réduit : 3,50 €

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL OBSERVEZ LES ÉVOLUTIONS DE NOTRE TERRITOIRE AU FIL DU TEMPS

Sur son site web, l'IGN vous propose de remonter le temps grâce à une collection d'anciennes cartes et vues aériennes. Rien de plus facile pour se repérer avec notre environnement, puisque l'outil propose de comparer ces anciens documents avec, par exemple, une vue aérienne récente : vous pouvez ensuite superposer, juxtaposer ou déplacer une loupe à l'écran pour observer l'évolution de notre territoire.



Avant de commencer votre voyage, rendez-vous à cette adresse : <https://remonterletemps.ign.fr/comparer/>

Dans la zone de recherche située en haut à gauche de la fenêtre, recherchez Guignicourt. La capture ci-dessus s'affiche à l'écran, elle comporte tous les outils nécessaires à votre navigation. Dans chacune des deux listes déroulantes de la visionneuse, sélectionnez les documents à comparer. Pour Guignicourt, deux photos aériennes sont proposées (actuelle et année 1957) et quatre types de cartes sont consultables (actuelle, scan de 1950, carte de l'état major 1822-1866 et carte de Cassini du XVIII^e siècle). À noter que photos et cartes peuvent être indifféremment comparées. Dans la colonne située à droite de la visionneuse, les outils autorisent différents modes d'affichage (double affichage sélectionné par défaut). La loupe permet de cibler un endroit particulier : sur la photo ci-dessus, elle affiche, à l'intérieur des pointillés jaunes, une zone du lotissement de Fleuricourt en 1950.

Dans les deux photos ci-contre, une comparaison horizontale et verticale est faite entre une photo actuelle et la carte de l'état major. Au bord médian de la fenêtre (en bas ou à droite) le déplacement du (minuscule!) triangle bleu à l'aide de la souris permet de déplacer l'axe de coupe. Dans l'onglet Télécharger, vous accédez aux différents missions photographiques réalisées sur notre commune de 1929 à 2010. Choisissez l'année puis, sur le plan, cliquez le point jaune situé au centre du cadrage : la vue affichée peut être téléchargée gratuitement au format .jp2 (ce format de fichier peut être converti avec le gratuiciel XnView) ou commandée sur poster (option payante).

DÉSHERBAGE DES ESPACES PUBLICS QUELLES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE L'EMPLOI DES PESTICIDES CHIMIQUES ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la législation interdit l'utilisation de certains produits phytosanitaires sur une grande partie des espaces publics. L'équipe communale en charge de nos espaces verts a d'ores et déjà adopté des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cependant, les résultats obtenus par les alternatives aux pesticides étant d'une efficacité moindre, nous devons tolérer la présence de quelques « mauvaises herbes » dans les espaces publics de notre commune.

« Votée dans le cadre de la loi de transition énergétique, cette mesure constitue, avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, une avancée majeure pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations. La nature assure d'innombrables services : qualité de l'eau, régénération des sols, pollinisation des plantes, qualité de l'air, etc. Or, les conséquences d'utilisation des pesticides dans les espaces publics ont un impact direct sur ces écosystèmes. Nous consommons une quantité trop importante de ces produits, que ce soit pour l'entretien de nos espaces verts, de la voirie ou des jardins particuliers de plus de 17 millions de Français. La préservation de la santé publique et de l'environnement est une priorité pour les collectivités territoriales. Nombre d'entre elles se mobilisent déjà depuis plusieurs années pour réduire l'usage des pesticides sur leurs espaces. [...] »

Les collectivités locales sont d'excellents ambassadeurs pour montrer le chemin aux citoyens, pour qui l'usage de ces mêmes pesticides sera interdit à partir du 1^{er} janvier 2019. »

Propos de Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement



LES 3 GRANDES ÉCHÉANCES DE LA LOI

La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les services écosystémiques qui en dépendent. La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi. Restent autorisés, les produits de biocontrôle (c'est-à-dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique.

MIEUX GÉRER ET CLASSIFIER NOS ESPACES

La transition vers le zéro pesticide n'est pas qu'une question de pure substitution technique, qui entraînerait d'ailleurs une augmentation des coûts de gestion. Elle s'appuie sur le changement global de la gestion des espaces, tout en reposant sur une optimisation quotidienne pour atteindre des objectifs environnementaux et sociaux sous contraintes budgétaires.

UNE NOUVELLE FAÇON DE VOIR...

Pour la majorité des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (les « mauvaises herbes »). La solution est d'envisager ces plantes spontanées comme un élément de la nature afin qu'elles soient appréciées, et acceptées sur le territoire urbain. Pour ce faire, nous devons intégrer une nouvelle représentation de la nature qui se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

VERS DE NOUVELLES PRATIQUES

Pour réussir cette transition, notre équipe communale a dû expérimenter et adopter de nouvelles pratiques. Dans les espaces verts, le paillage se généralise, afin de retenir l'humidité et limiter l'apparition de plantes non désirées.

De nouvelles méthodes de désherbage ont aussi nécessité l'acquisition de matériels adaptés : brosse rotative de balayage, désherbateurs thermiques à gaz, pulvérisateur de grande capacité pour emploi de produit de biocontrôle à base de vinaigre.

Ces nouvelles pratiques nécessitent un changement de mentalité de la part des habitants. Il faut comprendre que notre équipe communale gère au mieux les espaces publics en prenant en compte ces nouvelles obligations. Mais quels que soient les moyens humains et techniques mis en œuvre dans ces espaces, nous devons accepter que leur état d'entretien ne puisse être identique à celui obtenu autrefois avec des pesticides.

LES PARTICULIERS SONT ÉGALEMENT CONCERNÉS PAR LA LOI

- Depuis le 01/01/2017, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée. Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de biocontrôle et produits utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette mesure.
- Au 01/01/2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers. En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral.

ÉCOQUARTIER LE PAYSAGE DU SECTEUR « BELLEVUE » S'EST TRANSFORMÉ

En l'espace de quelques mois, les terrains situés au nord de la rue de Laon ont été viabilisés. Achevé début octobre, l'essentiel des travaux laisse augurer de la configuration du futur lotissement dont la commercialisation sera lancée en novembre. Il s'agit là de la réalisation de la première des trois phases d'aménagement du secteur « Bellevue ».



PORTEUSE DU PROJET, LA COMMUNE DE GUIGNICOURT A CONFIE CETTE RÉALISATION À LA SEDA. LE PRIX DE VENTE ACTUEL DES TERRAINS DE LA PHASE 1 DE LA ZONE « BELLEVUE » EST FIXÉ À 96 € TTC/M².

POUR TOUT RENSEIGNEMENT LIÉ À L'ACQUISITION D'UN TERRAIN, MERCI DE VOUS RAPPROCHER DE LA SEDA.

tél. 03 23 23 00 55 ✉ moreau.frederique@seda-aisne.fr



ÉCOLES PRIMAIRES

LES PARENTS ADEPTES DU PORTAIL FAMILLE



Le **Portail Famille**, c'est un service que la municipalité propose aux parents d'enfants scolarisés en classes maternelles et élémentaires. Depuis la rentrée de septembre 2017, parmi les 135 familles utilisatrices des services de cantine et/ou d'accueil périscolaire, la quasi-totalité a adhéré à l'utilisation du service.



Accessible depuis votre smartphone ou votre ordinateur, sans vous déplacer, 24 h / 24 et 7 jours sur 7, vous pourrez :

- Inscrire vos enfants à la cantine et à l'accueil périscolaire
- Visualiser / éditer les plannings et vos factures
- Payer vos factures en ligne (service disponible courant 2018)
- Consulter / modifier vos informations personnelles (fiche de renseignements du foyer et fiches enfants)
- Communiquer avec le service périscolaire
- Suivre vos demandes en temps réel

L'utilisation du **Portail Famille** est simple, elle bénéficie d'une interface intuitive, personnalisée et sécurisée pour gérer la fréquentation de vos enfants aux services communaux. Pour bénéficier de ce service gratuit, une seule formalité : rendez-vous sur ville-guignicourt.fr pour demander vos codes d'accès, l'étape indispensable pour vous connecter au portail sécurisé.

RENTREE SCOLAIRE 2017-2018 EFFECTIFS DES CLASSES

| ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018 | | | |
|--|----------------|--|------------|
| Établissements | Classes | | Élèves |
| MATERNELLE Directrice : M ^{me} Payen PAUL FORT (5 classes) | PS | M ^{me} Hazart | 23 |
| | PS | M ^{me} Boitelle M ^{me} Voirin | 25 |
| | MS | M ^{me} Eydt | 26 |
| | MS/GS | M ^{lle} Payen M ^{me} Texier | 26 |
| | GS | M. Parreno | 27 |
| TOTAL MATERNELLE | | | 127 |
| ÉLÉMENTAIRE Directrice : M ^{me} Bosserelle ARTHUR RIMBAUD (6 classes) | CP | M ^{me} Lelarge | 27 |
| | CE1 | M ^{me} Pierron | 27 |
| | CE2/CM1 | M ^{me} Hanon | 24 |
| | CE2 | M ^{lle} Bisteur | 27 |
| | CM1 | M ^{me} Defaux | 26 |
| | CM2 | M ^{me} Bosserelle M ^{me} Moreau | 23 |
| Groupe Arthur Rimbaud | | | 154 |
| JACQUES PRÉVERT (3 classes) | CP/CE1 | M. Caron | 24 |
| | CE1/CE2 | M ^{me} Brunel | 25 |
| | CM2 | M ^{me} Camus | 24 |
| Groupe Jacques Prévert | | | 73 |
| TOTAL ÉLÉMENTAIRE | | | 354 |
| COLLÈGE ALEXANDRE DUMAS (15 classes) Directeur : M. Denis | 6 ^e | 4 classes | 91 |
| | 5 ^e | 3 classes | 80 |
| | 4 ^e | 4 classes | 97 |
| | 3 ^e | 4 classes | 84 |
| TOTAL COLLÈGE | | | 352 |

COLLECTE DE PANIER SOLIDAIRE

Tout au long de l'année, les bénévoles de Panier Solidaire apportent une aide alimentaire aux personnes en difficulté, sur le secteur de Guignicourt et environs. Installée dans l'ancien groupe Mortimer, l'épicerie sociale propose la vente de denrées, moyennant une participation financière fixée à 10% du prix minimum d'un magasin (+5% de frais) ; ainsi un produit vendu 10 € dans un commerce traditionnel est proposé au prix de 1,05 € aux bénéficiaires inscrits. Dans ce petit magasin fréquenté par 55 familles, pas moins de 35 tonnes de produits frais et ambients y sont écoulés annuellement.

Principal partenaire de cette épicerie sociale, la Banque alimentaire de la Marne organise chaque année deux journées de collecte, pour garantir la pérennité de son aide aux personnes démunies. Cette année encore, bénévoles et bénéficiaires de Panier Solidaire s'y associeront. Avec l'aimable autorisation de M. Ticembal, directeur de Carrefour Market, ils seront présents à l'entrée du magasin, toute la journée des

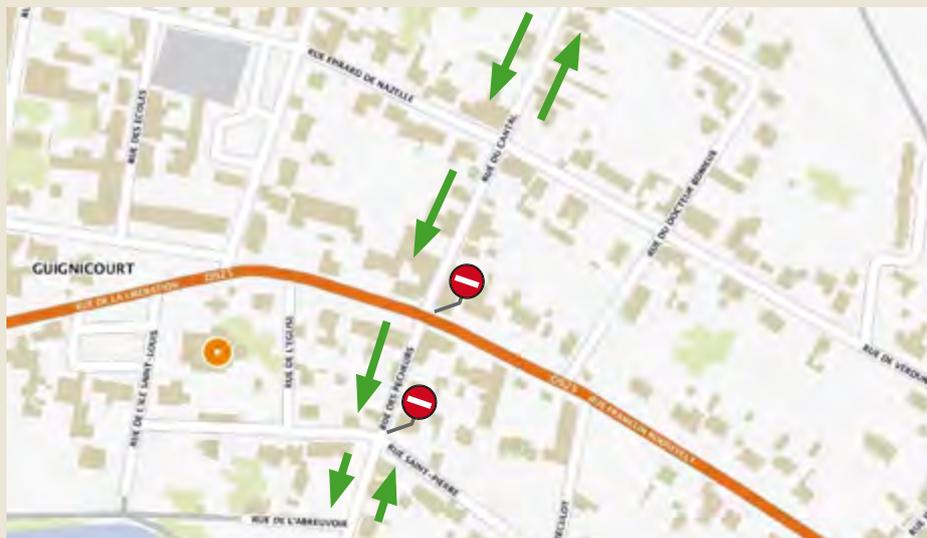
Vendredi 24 et samedi 25 novembre 2017

Comme l'année passée, soyez généreux ! Depuis quatre ans, votre participation a permis de collecter 1 000 kg de conserves, pâtes, riz, produits bébés et divers.

Vous souhaitez consacrer 1 à 2 h de votre temps chaque semaine pour aider l'association ? Faites-vous connaître en appelant le 03 23 20 39 89 ou présentez-vous le vendredi ou le samedi après-midi au groupe Mortimer (accès par la cour).

Un grand merci à vous !

MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION PRIORITÉ AU COMPORTEMENT RESPONSABLE



Pour fluidifier la circulation à certaines périodes de la journée et renforcer la sécurité des usagers au carrefour de la rue Franklin Roosevelt, rue du Cantal et rue des Pêcheurs, un nouveau plan de circulation a été mis en place le 05/09/2017. La rue du Cantal et la rue des Pêcheurs sont dorénavant en sens unique, le sens de circulation autorisée allant de l'intersection de ces rues, depuis la rue Ehrhard de Nazelle vers la rue Saint Pierre.

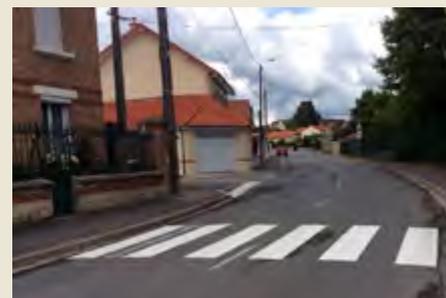
Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons de veiller au respect des règles de circulation et de stationnement sur la voie publique, **même si un déplacement à pied est nécessaire.**

Ne mettez pas la vie des piétons en danger, **ne stationnez pas sur les trottoirs ou sur les espaces verts.** Des emplacements de parking sont à votre disposition, notamment près des écoles : utilisez-les, vous contribuerez à la sécurité des déplacements des familles.

Côté piéton, on notera l'aménagement des points suivants : le manque de visibilité du passage piéton situé à l'embranchement de la rue de Provisieux / rue Pierre Curtil a motivé sa suppression. Il a été reporté de quelques dizaines de mètres en aval de l'intersection avec la rue d'Évergnicourt.



Dans la continuité du flux piétonnier traversant la place des Marronniers, le passage piéton de la rue Pierre Curtil a été restauré, près de l'embranchement de la rue des Fermes.



Et aux abords de l'école Arthur Rimbaud, un passage piéton a été créé rue Jean de la Fontaine, près de son intersection avec la rue de Saint-Quentin.

RENDRE NOS RUES PLUS SÛRES DÉPEND AVANT TOUT DE NOTRE COMPORTEMENT.

**SOYONS ACTEURS DE NOTRE SÉCURITÉ ET DE CELLE DES AUTRES,
RESPECTONS LES RÈGLES ET LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS.**

Durant l'été, des modifications complémentaires ont été également apportées au plan de circulation de nos rues. Des marquages au sol ont été rafraîchis et certaines intersections réaménagées. Ces aménagements sont motivés par la volonté de ralentir les flux routiers en imposant un arrêt, approximativement à mi-distance du linéaire parcouru. Voici les principales modifications à signaler.



Rue Richard Mortimer / rue Ernest Hug

Création de stops dans les 2 sens de circulation de la rue Richard Mortimer et suppression du stop de la rue Ernest Hug, en direction de la rue Alfred Barbarre.



Rue de Provisieux / rue de Cambrai

Création de stops dans les 2 sens de circulation de la rue de Provisieux et suppression du stop de la rue de Cambrai.



Rue du Champ d'Argent / rue des Vignes

Création de stops dans les 2 sens de circulation de la rue du Champ d'Argent.

RÉUNION DU 14 JUIN 2017

■ Écoquartier

Dans le cadre d'une convention d'aménagement, la SEDA est chargée de la mise en œuvre du projet d'écoquartier pour le compte de la commune de Guignicourt. Un état d'avancement de l'opération et la situation administrative et financière 2016 sont présentés au conseil qui approuve son compte-rendu.

■ Budget assainissement

En 2011, l'Agence de l'Eau a instauré la taxe de modernisation des réseaux de collecte. La commune prélève les redevables de cette taxe chaque année, par le biais de la facture d'assainissement et reverse son produit à l'Agence de l'Eau. Parallèlement, l'Agence de l'Eau a facturé directement cette taxe à l'entreprise FLOREPI, qui a donc supporté deux fois son paiement. L'entreprise FLOREPI demande son remboursement, pour la partie facturée à tort, soit 18 592,63 €. Le conseil autorise le remboursement de cette somme.

Le maire rappelle que des travaux sont prévus sur le réseau d'assainissement, situé au pôle d'activités, pour un montant à charge de la commune de 105 844,50 €. Afin de limiter l'endettement de la commune ainsi que l'impact sur les tarifs du service, il est proposé de financer une partie du reste à charge par une avance remboursable du budget principal au budget annexe assainissement. L'autre partie sera autofinancée.

L'avance communale remboursable sera de 75 000 € et devra être remboursée avant le 31/12/2019, avant l'éventuel transfert du service assainissement à la communauté de communes de la Champagne picarde. Considérant la nécessité de réaliser ces travaux dans les meilleures conditions ainsi que la volonté de la ville de poursuivre son programme d'équipement, le conseil décide d'autoriser le financement d'une partie du reste à charge des travaux d'assainissement et inscrit les crédits nécessaires aux budgets.

■ Amortissements comptables

Monsieur le maire rappelle les règles d'amortissement comptable, permettant de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement. Monsieur le maire propose de modifier la durée d'amortissement des travaux réalisés par l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne). Au budget 2017 et à l'avenir, sont prévus d'importants travaux qui seront amortis à compter de l'année suivant l'achèvement des travaux, sur une durée de 10 ans. Afin d'alléger le montant des amortissements et de tenir compte de la « durée de vie » impor-

tante (plus de 10 ans) de ces investissements, il est proposé d'amortir ces travaux sur 15 ans. Le conseil adopte la modification de la durée d'amortissement proposée.

■ Décisions modificatives

Budget communal

La commune a reçu les notifications des dotations pour l'année 2017. La décision modificative n°1 a pour principal objet d'inscrire ces montants définitifs au budget, ainsi que les montants prévisionnels des contributions directes corrigés, suite à la décision d'augmentation des taux des taxes locales, et d'un remboursement effectué par EDF. Cette décision modificative est équilibrée par l'ajustement de certaines dépenses de fonctionnement comme les combustibles, l'adhésion au GIE (prestataire informatique des collectivités territoriales), le transport piscine pour les élèves de l'école élémentaire, les cotisations au FNAL. Le reste est transféré en section investissement.

Budget assainissement

La décision modificative n°1 au budget assainissement porte principalement sur le remboursement de la taxe de modernisation des réseaux de collecte due à l'entreprise FLOREPI, mais également sur l'enregistrement de petites corrections sur des factures d'assainissement de l'exercice 2016.

■ Taxe d'aménagement

Le maire précise que cette taxe s'applique lors de l'accord d'un permis de construire (y compris lors d'une demande modificative générant un complément de taxation) ou d'une déclaration préalable de travaux. Elle concerne toutes les opérations d'aménagement, de construction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme. La taxe est composée de 3 parts (communale, départementale et régionale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale compétente. Concernant la part communale, le taux en vigueur est de 2%. Considérant la nécessité d'entretenir, moderniser, rénover et réaliser certains équipements publics et aménagements, le conseil décide de fixer ce taux à 3% en vue de répondre aux besoins d'aménagement de la commune et de permettre son développement.

■ Personnel communal

Mise à disposition de personnel

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention, fixant pour une durée de trois ans à compter du 01/09/2017, les modalités de mise à disposition d'un agent pour assurer la surveillance dans les transports scolaires des élèves domiciliés à Menneville.

Créations de postes

Le conseil municipal décide la création d'un emploi de rédacteur territorial à temps complet afin de remplacer un agent quittant la commune pour mutation. En parallèle, l'emploi de rédacteur principal de 1^{re} classe à temps complet occupé par l'agent sera supprimé après son départ, au 01/07/2017.

■ Indemnités de fonction des élus

Le décret n° 2017-85 du 26/01/2017 a fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique, qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus locaux, de 1015 à 1022. Par ailleurs, le point d'indice de la fonction publique a augmenté de 0,6 % au 01/02/2017. Pour les délibérations indemnitaires qui faisaient référence à l'indice 1015, une nouvelle délibération est nécessaire. Il convient alors de viser l'indice brut terminal de la fonction publique sans autre précision car une nouvelle modification de cet indice est prévue en janvier 2018 (il deviendra l'indice 1028).

La commune de Guignicourt ayant fait référence à l'indice 1015 dans ses délibérations indemnitaires concernant les élus, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération afin de tenir compte de cette évolution.

Bienvenue aux nouveaux Guignicourtois

M. et M^{me} Sébastien Bianchi

2 rue Arthur Rimbaud

M. et M^{me} Michaël Blondel

31 rue Arthur Rimbaud

M. et M^{me} Eddy Lefort

8 rue des Écoles

M. et M^{me} Christophe Dumaire

1 chemin du Chaux-Four

M. Sébastien Filipe

et **M^{lle} Cindy Radocchia**

4 ter rue de Saint-Quentin

M^{me} Coralie Maqua

6B avenue du Général de Gaulle

M^{me} Sandrine De Langhe

4 rue Robert Tourne

M. et M^{me} Philippe Neuville

7 rue du Pommerond

M. Quentin Nief

et **M^{lle} Léa Herbulot**

1 rue des Pêcheurs

M. Bruno Taisne

18 rue Alfred Barbarre

M. et M^{me} Mathias Tibi

27 rue du Pommerond

RÉUNION DU 21 JUILLET 2017

■ Taxe de séjour

Le maire expose que, depuis le 01/01/2017, la loi NOTRe a rendu obligatoire le transfert de la compétence Promotion du tourisme à la communauté de communes de la Champagne picarde. Le principal levier de financement de cette compétence est la taxe de séjour. Ce transfert obligatoire de la compétence tourisme a été accompagné d'une instauration unifiée et harmonisée de la taxe de séjour par l'intercommunalité, sur l'ensemble de son territoire. Cependant, la loi NOTRe n'ayant pas rendu obligatoire le transfert de la taxe de séjour à l'intercommunalité, le conseil municipal a pris une délibération afin de conserver le produit de la taxe de séjour, en décembre 2016. Depuis, la loi de finances rectificative est venue compléter cette disposition comme suit : « *Les communes membres des personnes publiques mentionnées aux 1° à 4°, qui ont déjà institué la taxe de séjour ou la taxe de séjour forfaitaire pour leur propre compte, et dont la délibération instituant cette taxe est en vigueur, peuvent s'opposer à la décision mentionnée au premier alinéa du présent l par une délibération prise dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de l'affichage de cette décision.* »

Aussi, la communauté de communes ayant pris la décision d'instituer une taxe de séjour lors du conseil communautaire du 20/06/2017, le conseil municipal s'oppose de nouveau à l'institution de la taxe de séjour au niveau intercommunal et décide d'en conserver le produit directement issu de son territoire.

■ Rythmes scolaires

Le maire explique que le décret n° 2017-1108 du 27/06/2017 autorise à déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la

semaine scolaire, en vue de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur quatre jours, sans modification du volume horaire annuel et hebdomadaire.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le retour à la semaine de 4 jours pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Après avis favorables des conseils d'écoles en date du 22/06/2017 et considérant l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine de 4 jours pour les élèves et la communauté éducative, le conseil municipal, se prononce en faveur du rétablissement de la semaine de 4 jours pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la commune.

■ Règlement cantine et garderie périscolaire

Compte-tenu de la modernisation de la gestion des services cantine et garderie périscolaire par la mise en place d'un nouveau logiciel comptable et d'un Portail Famille accessible par internet, le conseil municipal adopte les nouvelles dispositions du règlement cantine et garderie périscolaire. Ce document est disponible en mairie et en consultation sur le site ville-guignicourt.fr

■ Questions diverses

Le conseil municipal adopte la correction de la délibération n° 2017-020 concernant l'acquisition des terrains cadastrés ZL 20 (en partie) et ZL 127, prise en séance du 22/03/2017. Détaillée dans le tableau ci-dessous, cette correction mineure est nécessitée par une diminution de la surface achetée et du prix total.

| | Version actuelle | Version modifiée |
|---------------|--|--|
| Réf. cadastre | ZL20 / ZL127 | ZL128 / ZL127 |
| Superficies | 8 100 m ² et 6 135 m ² | 7 964 m ² et 6 135 m ² |
| Prix | 96 798,00 € | 95 873,20 € |

État civil

Naissances

Emma Baudin
le 06/06/2017 à Reims
Amaury Routa
le 09/06/2017 à Reims
Manon Mathy Milliere
le 18/07/2017 à Reims
Raphaël Kariger
le 12/08/2017 à Reims
Clovis Diguere
le 23/08/2017 à Reims

Mariages

Stéphane Louis et Valérie Laporte
le 08/07/2017
Jérémie Frère et Tatiana Marchewka
le 12/08/2017
Joaquim Machado et Élodie Demortier
le 19/08/2017

Décès

Christophe Pajak
le 12/08/2017 à Guignicourt
Étienne Beben
le 21/08/2017 à Guignicourt
Dina Léval née Thiébaud
le 23/08/2017 à Guignicourt
Jackie Jumelle
le 15/09/2017 à Reims
Nicole Gostiaux née Larose
le 15/09/2017 à Guignicourt
Annick Camberlin née Ratieuville
le 18/09/2017 à Reims
Yvette Goulard née Lasne
le 18/09/2017 à Guignicourt

Objets trouvés

à réclamer à la mairie

clés
étui à lunettes
téléphone portable

ARRÊTÉS MUNICIPAL ET PRÉFECTORAL INTERDÉPARTEMENTAL

■ Arrêté municipal n°2017-141 du 21/07/2017

Cet arrêté interdit la pratique du camping sauvage et des feux sur l'ensemble du site des bords de l'Aisne, ainsi que l'abandon de débris ou la dégradation de l'environnement.

■ Arrêté préfectoral interdépartemental du 01/08/2017

Un incident intervenu dans le traitement des effluents de la papeterie Everbal a entraîné le versement dans la rivière Aisne d'un mélange de produits chimiques de traitement et d'encre, conduisant au moment du sinistre à la mortalité des poissons au contact direct des polluants. Si les premiers éléments transmis par les différentes administrations concernées ne caractérisent plus la même intensité du risque pour le milieu aquatique, le traite-

ment de cette pollution nécessite de compléter les premières constatations d'urgence par une série d'investigations sanitaires complémentaires notamment sur les biotopes et sur des prélèvements de poisson.

Le principe de précaution amène à prendre à titre conservatoire un arrêté préfectoral interdépartemental interdisant la consommation et la commercialisation des poissons pêchés dans la portion de l'Aisne comprise entre le barrage au droit de la papeterie Everbal sur la commune d'Évergnicourt jusqu'à la confluence avec la rivière Suipe au niveau de la commune de Condé-sur-Suipe. Cette mesure ne concerne pas les autres usages économiques et ludiques de cette portion.

L'intégralité du contenu de ces arrêtés est disponible en mairie et en consultation sur le site ville-guignicourt.fr

Secours

| | |
|-------------------|----|
| SAMU..... | 15 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |

Gardes médicales

| | |
|---|----------------|
| D^r Casalis | |
| Guignicourt..... | 03 23 79 93 93 |
| D^r Kleiber | |
| Guignicourt..... | 03 23 79 83 44 |
| D^r Trapenard | |
| Guignicourt..... | 03 23 80 41 47 |
| D^r Jeudy | |
| Corbeny..... | 03 23 22 47 87 |
| Cabinet médical | |
| Cormicy..... | 03 26 61 32 32 |
| D^r Delor | |
| Neufchâtel..... | 03 64 16 40 03 |
| En l'absence de votre médecin traitant, veuillez composer le 15. | |

Collecte des déchets

Pour tout renseignement, appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00
 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

Rythme de la collecte

- ordures ménagères :
 > mercredi à partir de 13h
- recyclables (bacs) :
 > dans les rues suivantes, un mercredi sur deux, à partir de 6 h :
 rue de la Libération (au-delà du pont SNCF), clos du Château, rue de la Miette, rue de Mauchamp, rue du Champ Rolland et route de Condé
 > dans les autres rues :
 un jeudi sur deux à partir de 6 h



Calendrier de collecte

■ ordures ■ recyclables (bacs)

| octobre | novembre | décembre |
|---------|----------|----------|
| ME 4 | ME 1 | ME 6 |
| ME 11 | ME 8 | JE 7 |
| JE 12 | JE 9 | ME 13 |
| ME 18 | ME 15 | ME 20 |
| ME 25 | ME 22 | JE 21 |
| JE 26 | JE 23 | ME 27 |
| | ME 29 | |

Déchetterie

| | matin | après-midi |
|----|----------|------------|
| LU | fermé | |
| MA | 9h - 13h | 14h - 18h |
| ME | fermé | |
| JE | fermé | |
| VE | 9h - 13h | 14h - 18h |
| SA | 9h - 12h | fermé |
| DI | fermé | |

Fermé les jours fériés

Permanences

Mairie | tél. 03 23 25 36 60

Soliha Aisne (projet amélioration habitat)
 > le 3^e mardi du mois de 15h 30 à 16h 30

M. Philippe Timmerman
 Conseiller départemental et maire
 > le vendredi à 18h

FNATH (accidentés du travail)
 > le 2^e vendredi du mois de 18h30 à 19h30

AG2R
 > le 3^e vendredi du mois de 14h à 17h

M^{me} Aude Bono-Vandorme
 Député de l'Aisne
 > le 4^e vendredi du mois de 16h45 à 17h15

Maison de Services au Public
 tél. 03 23 25 36 80

Depuis le 9 octobre 2017 et pour une durée indéterminée, les horaires d'accueil de La Maison de Services au Public sont modifiés. Merci de vous reporter aux horaires dans l'encadré ci-dessous

Manpower
 > le mardi de 14h à 15h (sans rendez-vous)

Supplay
 > le mercredi de 10h30 à 11h30

Relais assistantes maternelles Marie Pamart (sur rendez-vous)
 > le vendredi matin | tél. 03 23 22 36 81

Mission locale
 > le vendredi sur rendez-vous | tél. 03 23 27 38 90

Centre social Yvonne Bonieux

Assistante sociale de la DIPAS
 > les 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h

Puéricultrice de la PMI
 > le 4^e mardi du mois de 14h à 16h

ADMR | tél. / fax 03 23 80 13 75
 > les lundi et mardi de 13h45 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 13h45 à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h45

Maison de Services au Public

(horaires provisoires depuis le 09/10/2017)

| | matin | après-midi |
|----|------------|---------------|
| LU | | |
| MA | 9h - 12h30 | 13h30 - 17h30 |
| ME | 9h - 12h | |
| JE | fermé | |
| VE | fermé | |
| SA | fermé | |
| DI | fermé | |

Mairie

tél. 03 23 25 36 60 | fax 03 23 79 74 55
 ✉ mairie@ville-guignicourt.fr

| | matin | après-midi |
|----|----------|-------------|
| LU | | |
| MA | | |
| ME | 9h - 12h | 14h - 17h |
| JE | | |
| VE | | 14h - 16h30 |
| SA | fermé | |
| DI | fermé | |

Agenda des manifestations

(sous réserve de modifications)



Retrouvez les annonces de manifestations sur la page Ville de guignicourt

octobre 2017

| | |
|------------------------------------|--|
| SAMEDI 21 Gymase à 19h30 | Championnat de Tennis de Table : réception de Buire pour la D2 (B) |
| DIMANCHE 29 | Rencontre football USG1 / Chevrères Grandfresnoy |

novembre 2017

| | |
|---|---|
| MERCREDI 1^{er} Beauvais | Rencontre football USG1 / Beauvais AS |
| SAMEDI 4 Gymase à 19h30 | Championnat de Tennis de Table : réception de Beautor pour la D1, Holnon pour la D2 (B) et de Laon pour la D2 (D) |
| SAMEDI 4 Salle des fêtes Sur réservation avant le 28/10/2017 tél. 03 23 79 70 94 ou 06 15 21 15 89 | Dîner dansant avec Henri Sombret et l'ensemble Trompétismo - 25 € / pers. Menu : choucroute au champagne, fromage et dessert Manifestation organisée par le club du 3 ^e âge de Condé-sur-Suippe |
| DIMANCHE 5 | Rencontre football USG1 / Choisy-au-Bac |
| SAMEDI 11 Monument aux Morts | Commémoration de l'Armistice à 12h suivie d'un vin d'honneur organisé par le Comité des Fêtes et Cérémonies |
| DIMANCHE 12 | Rencontre football USG1 / Longueau ESC |
| SAMEDI 18 Mairie à 10h | Assemblée générale de Team Guignicourt Vallée de la Suippe |
| SAMEDI 18 Salle des fêtes voir annonce en page 15 | Soirée beaujolais nouveau organisée par le Syndicat d'Initiative |
| DIMANCHE 19 | Rencontre football USG1 / Itancourt Neuville |
| VE 24 ET SA 25 Carrefour Market voir annonce en page 20 | Collecte annuelle de Panier Solidaire |
| SAMEDI 25 Gymase à 19h30 | Championnat de Tennis de Table : réception de Laon pour la D2 (B) et Condé pour la D2 (D) |
| DIMANCHE 26 Église à 10h30 | Messe de Sainte Cécile |
| DIMANCHE 29 | Rencontre football USG1 / Montataire SFC |

décembre 2017

L'association *Les Amis de l'Orgue* vous informe que le concert de l'*Académie Musicale de Liesse* annoncé en page 5 de notre précédent numéro est annulé et reporté à une date ultérieure.

| | |
|--|--|
| DIMANCHE 3 Gymase à 8h30 | 2 ^e journée des challenges rémois jeunes |
| DIMANCHE 3 Salle des fêtes à 15h | L'Harmonie de Guignicourt invite l'Harmonie de Dormans pour un concert partagé - Au programme, répertoire de musiques variées (années 80-90, musiques de films, etc.) Participation libre |
| MARDI 5 Menneville à 18h30 Monument aux Morts | Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France |
| SAMEDI 9 Gymase à 19h30 | Championnat de Tennis de Table : réception de Holnon pour la D1 |
| DIMANCHE 10 | Rencontre football USG1 / Neslois ASP |
| MERCREDI 13 Salle des fêtes voir annonce en page 15 | Noël des enfants de Guignicourt organisé par le Syndicat d'initiative |
| SAMEDI 16 Salle des fêtes | Noël des enfants de Trotti'Nous organisé par Familles Rurales |
| SAMEDI 16 Église Saint-Pierre voir annonce en page 15 | Concert de La Cantilaisne |
| DIMANCHE 17 | Rencontre football USG1 / Amiens AC |
| DIMANCHE 17 Salle des fêtes voir annonce en page 15 | Marché de Noël organisé par le Syndicat d'initiative |